

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Caroline Alvarez Henry ; Laurianne Bovet ; Matthieu Carrel ; Romain Felli ; Yves Ferrari ; Anne-Lise Ichters ; Sébastien Kessler ; André Mach ; Janine Resplendino ; Francisco Ruiz Vazquez ; Claude-Alain Voiblet ; Diane Wild.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	87
Membres absents excusés	13
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Informe l'assemblée que le lapin en chocolat que chaque conseillère et conseiller a trouvé à sa place est offert par ses soins pour souhaiter de joyeuses fêtes pascales.

Le président

Rappelle l'organisation de la sortie conviviale du 03.06.2015 et invite chaque conseiller à répondre au sondage.

Communication du secrétariat du Conseil

Commission des finances. Organisation du 1^{er} juillet au 30 juin 2015. Modification.

Lettre

de la Municipalité (du 9 mars 2015) demandant l'urgence pour les points :

- R 72 – **Préavis N° 2014/81** : « Transformation du collège de Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places. »
- R 77 – **Préavis N° 2014/74** : « Musée historique de Lausanne. Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment. Demande de crédit d'ouvrage »

Communications municipales

- 16 mars 2015 : Question écrite n° 33 de Romain Felli « Rendement de la Caisse de pension, franc fort et bulle de carbone » déposée le 17 février 2015.
- 23 mars 2015 : Question écrite n° 35 de Mme Elisabeth Müller déposée le 3 mars 2015 « Quel coût pour le barreau Vigie-Gonin ? ».
- 24 mars 2015 : Réponses aux résolutions du Conseil communal suite à l'interpellation urgente de M. Roland Rapaz et consorts « Tram ? métro ? ouest ? est ? nord ? : quelle boussole pour le Conseil communal » et l'interpellation de M. Alain Hubler « Un tram, une tour, ne jouons pas au bonneteau avec les Axes forts ».

– 26 mars 2015 : Production de biocombustible pour le chauffage à distance : ouverture d'un compte d'attente.

Interpellation
Dépôt

de Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) et consorts : « Confort et sécurité des piétons-pendulaires à la place de la gare. »

Interpellation
Dépôt

de M. David Payot (La Gauche) : « La Poste suisse : moins d'offices, plus de bénéfices »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I.** M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- II.** M. Denis Corboz (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- III.** Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- IV.** M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- V.** M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- VI.** M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- VII.** M. Maurice Calame (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

Rapport s/Préavis N°
2014/81

Transformation du collège de Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places.

***Rapportrice* : Mme Maria Velasco (Les Verts)**

Discussion

M. Yvan Salzmänn (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; Mme Sarah Neumann (Soc.) ; Mme Séverine Evéquo (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 non, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'880'000.– afin de transformer le collège de Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places ;
2. de balancer le compte d'attente 5900.581.592 ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit prévu au chiffre 1 ci-dessus ;
3. d'amortir annuellement les dépenses ci-dessus sur une durée de 10 ans sous les rubriques 5900.331 et 3306.331 ;

4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;
5. de faire figurer sous la rubrique 3306.390 les intérêts relatifs au bâtiment et sous la rubrique 5900.390 les intérêts relatifs à l'ameublement des dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1 ;
6. d'autoriser la Municipalité à porter au budget le montant nécessaire aux charges financières et d'exploitation pour l'utilisation de cette nouvelle structure.

Rapport s/Préavis N°
2014/74

**Musée historique de Lausanne. Rénovation et transformation de
l'exposition permanente et entretien du bâtiment.
Demande de crédit d'ouvrage.**

Rapporteur : M. Alain Hubler (La Gauche)

Discussion

M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; Mme Maria Velasco (Les Verts) ; Mme Sarah Neumann (Soc.) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'adopter le projet de rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment du Musée historique de Lausanne ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 7'020'000 francs ;
3. de balancer le compte du crédit d'étude 3302.582.346, en fonction des dépenses effectives, mais au maximum 950'000 francs par prélèvement sur le crédit prévu sous chiffre 2 ci-dessus, et 350'000 francs sur le Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif de SLG – 4^{ème} étape ;
4. d'amortir annuellement le crédit prévu sous chiffre 2, sur dix ans, par la rubrique 3306.331 du budget du Service du logement et des gérances ;
5. de faire figurer sous la rubrique 3306.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionnés sous chiffre 2 ci-dessus ;
6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2 ci-dessus les éventuelles subventions, donations ou recettes de sponsoring qui pourraient être accordées.

Rapport s/Postulat

de M. Gilles Meystre

« Cénotourisme : parce qu'on le Vaud bien. Et Lausanne aussi ! »

Rapporteur : M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.)

Discussion

M. Gilles Meystre (PLR) ; M. Pierre Oberson (UDC).

Vote s/postulat

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusions de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2014/39

Réponse au postulat de M. Yves-André Cavin et consorts relatif à l'aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud–Le Taulard et l'étude d'un bassin de rétention pour les eaux claires

Rapporteur : M. Olivier Faller (Soc.)

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver la réponse au postulat de M. Yves-André Cavin relatif à l'aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud–Le Taulard et l'étude d'un bassin de rétention pour les eaux claires.

Rapport s/Projet de règlement

de M. Philippe Mivelaz et consorts
« Projet de modification du Règlement du Conseil communal – Compétence du Conseil communal en matière de baux à loyer pour les besoins de l'administration communale »

Rapporteuse : Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.)

Discussion

M. Claude Bonnard (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Jacques Pernet, président du Conseil ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce projet de règlement en considération et de le transmettre à la Municipalité pour qu'elle fasse part de ses déterminations.

Rapport s/Postulat

de M. Hadrien Buclin et consorts
« Projets pilotes concernant la consommation de cannabis envisagés par les grandes villes suisses : Lausanne ne doit pas rester à la traîne ! »

Rapporteur : M. Benoît Gaillard (Soc.)

Discussion

M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Denis Corboz (Soc.) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Philippe Ducommun (UDC) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Nicolas Gillard (PLR) qui demande le vote nominal ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Philippe Ducommun (UDC) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) qui demande le vote à bulletins secrets ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Philippe Ducommun (Soc.) ; Mme Myrèle Knecht (Soc.).

Demande de vote à bulletins secrets

La demande de vote à bulletins secrets étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/postulat

Nombre de bulletins délivrés : 88 ; Nombre de bulletins rentrés : 86 ; Majorité absolue : 44.

Le Conseil, par 52 oui, 30 non, 3 bulletins blancs et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Clôture

La séance est levée à 20 h 15.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....